



Informations municipales
Mai - Juin 2012

Laxou Actualités

Massif de Haye : vers un classement en Forêt de Protection (p. 5)



Programme p. 8 - 9



www.laxou.fr

A Laxou, on fête la Petite Enfance !

Plus de 100 enfants de 3 mois à 7 ans qui fréquentent les structures municipales se sont retrouvés à la salle Colin samedi 3 mars pour la Fête Municipale de la Petite Enfance autour du thème du carnaval.



Cette manifestation est organisée par la Municipalité : cette année, 12 stands préparés et animés par les dynamiques agents communaux en charge de la petite enfance ont proposé aux enfants des jeux, un spectacle de clowns, ainsi

que des activités multiples et ludiques (maquillage, création de cache-pots, de couronnes en fleurs, de collages, ...).

Joie et bonne humeur étaient au rendez-vous ! Chaque enfant a pu choisir un livre et repartir avec ce cadeau que petits et grands ont apprécié !

Tous les parents et les enfants présents ont profité de cet évènement pour se connaître, échanger entre eux, avec les élus, le personnel municipal et passer un après-midi convivial.

Merci à tous !



Week-end de Pâques



Le week-end des 7, 8 et 9 avril fut animé avec des réjouissances diverses pour petits et grands : à l'initiative du Comité des Fêtes du Champ-le-Bœuf, la traditionnelle chasse aux œufs a encore une fois réuni et ravi des centaines d'enfants très motivés malgré le temps maussade !

Ils ont consciencieusement ratissé le parc du Champ-le-Bœuf à la recherche de trésors gourmands et aucun n'est reparti « bredouille » !

Quant aux chineurs, curieux de toute sorte et chasseurs de bonnes affaires, ils se sont rendus nombreux à la braderie-vidé-greniers de l'association « Provinces en fête ». Un rendez-vous convivial où chacun a pris le temps de regarder, discuter, dénicher « l'objet » qui manque à une collection ou tout simplement qui remplacera un autre hors d'usage. Mais on ne s'est pas privé pas non plus de la joie de se faire plaisir, simplement et à bas prix !



Nouveaux dépliants scolaires

Pour tout savoir sur les groupes scolaires laxoviens et les autres dispositifs liés à l'école, deux nouvelles plaquettes d'informations pratiques, concrètes et utiles, sont à votre disposition à la Mairie, dans les bâtiments communaux et téléchargeables sur le site www.laxou.fr. **A conserver toute l'année !**



N° 155

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE,
PETITE ENFANCE 2

EDITO 3

CADRE DE VIE ET
ENVIRONNEMENT 4-5

VIE SCOLAIRE 6-7

PRINTEMPS LAXOVIEN 8-9

AGENDA 10

SPORT, CULTURE, JEUNESSE 11

VIE SOCIALE,
SANTE, SENIORS 12-13

ELUS MINORITAIRES, REPONSE
DE LA MAJORITE MUNICIPALE 14

VIE MUNICIPALE 15

CA S'EST PASSE A LAXOU 16



C'est le printemps et la nature renaît. Réjouissons-nous de la **belle vitalité des associations laxoviennes** qui proposent leurs activités pour tous, des plus jeunes aux seniors, dans toutes les disciplines. Grâce à ce dynamisme, c'est un bouquet d'activités que vous découvrirez lors du **Printemps Laxovien**.

Au-delà de ce rendez-vous annuel, saluons et remercions tous les bénévoles qui mettent leur énergie, leur compétence, leur expérience et leur talent dans le partage et l'échange au service de tous les habitants.

L'engagement de l'équipe municipale est similaire : c'est en allant à votre rencontre, en demeurant à votre écoute, en se rendant disponible et en partageant le quotidien ensemble que nous poursuivons chaque jour la construction d'une ville qui nous ressemble. **N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions ou propositions !**

C'est dans cet esprit de concertation que nous avançons sur les deux grands projets que sont l'aménagement du site entourant l'Hôtel de Ville et la reconversion du site Pasteur. C'est également avec la volonté d'une communication de proximité que nous travaillons au futur site Internet, plus dynamique et riche, pour faciliter la recherche d'informations utiles qui vous concernent.

Enfin, nous vous rendons compte de notre implication dans l'avancée des dossiers importants pour la commune. Il en est un tout particulièrement : **le classement en Forêt de Protection du Massif de Haye, pour lequel nous nous sommes résolument engagés dès l'origine.**

Bonne lecture !

Laurent Garcia

Maire de Laxou

Monsieur le Maire recevra, sans rendez-vous, samedi 19 mai de 9 h à 11 h, salle du Conseil de la Vie Locale, au Village.



Directeur de la publication : Laurent GARCIA - 3 avenue Paul Déroulède à Laxou - Ont collaboré à ce numéro : Gilbert ANTOINE, Yves PINON, Naïma BOUGUERIOUNE, Nathalie PARENT HECKLER, Daniel VERHULST, Anne-Sophie ROY, Marcel FRESSE, Laurence WIESER, André THOMAS, Lionel DEMANGE, Sylvain MONNIN, Anne PERRIN, Jimmy LOMBARDO, Amanda PERNOT, Isabelle RICCI DEGRAEVE, Khaled FRIKHA. Photos, illustrations et mise en page : La Maison Chabane Dépôt légal : Préfecture de Meurthe-et-Moselle n° 1670 Imprimeur : Imprimerie Paradis. Contact mairie : Tél. : 03 83 90 54 54 - Fax : 03 83 90 19 66 - Courriel : contact@laxou.fr Site Internet : www.laxou.fr

Pas de feu, pas de fumée...



Les beaux jours donnent parfois à ceux qui possèdent un jardin l'envie de faire un grand nettoyage de printemps et de se débarrasser des déchets végétaux, fruit de tailles, coupes ou dégâts de l'hiver...

Si l'intention est louable, il n'en demeure pas moins que certaines règles sont à respecter, en particulier l'article 84 du règlement sanitaire départemental du 05/08/1981 qui stipule que **le brûlage est interdit**. Dans le cadre de ses pouvoirs de police (article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales) et sur la base du règlement sanitaire départemental, le Maire est chargé de veiller au respect de cette interdiction de brûler des végétaux par les particuliers sur leurs propriétés, sur-

tout pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, afin d'éviter aussi les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et, en période de sécheresse, la propagation d'incendie si les feux ne sont pas surveillés.

L'arrêté municipal du 13/03/1991, indique clairement que les déchets végétaux des jardins d'agrément doivent être conditionnés en sacs afin que les services de ramassage des ordures ménagères puissent les enlever.

Mais mieux encore, ces déchets peuvent être directement portés à la déchetterie la plus proche, celle de Vandœuvre-lès-Nancy par exemple, ou de Nancy Haut-du-Lièvre.

Le Castor, cet infatigable bâtisseur

Salle comble vendredi 23 mars dernier face à Jean-Baptiste SCHWEYER pour le rendez-vous Nature de Laxou consacré au Castor en Lorraine.



Après la théorie, de nombreuses personnes s'étaient inscrites à la découverte des traces de l'animal sur les bords de la Moselle : terriers huttes, barrages et autres observations ont ravi tous ces curieux de nature !

Le prochain rendez-vous Nature aura lieu vendredi 25 mai à 20h salle Pergaud sur le thème « **des oiseaux de nos parcs et jardins** » et sera précédé d'une sortie samedi 28 avril à 9h, rendez-vous au parking de la rue de la forêt. Jean-Yves MOITROT guidera la promenade et initiera les participants à l'identification des espèces au chant. N'oubliez pas jumelles et appareils photos !

Tailler pour mieux conserver

L'association des « Croqueurs de pommes » et tous les passionnés des arbres fruitiers se sont retrouvés autour de Michel JACQUEMIN pour une formation et une démonstration de taille de sauvegarde. Un très ancien pommier d'une parcelle laxovienne a servi de modèle et a retrouvé une nouvelle jeunesse.



Ce fut aussi l'occasion de rappeler combien il est important de sauvegarder les espèces anciennes de nos jardins. D'autres rendez-vous pour vous former à la taille ou à la greffe seront proposés par l'association des « Jardiniers de France ».

Agriculture biologique et qualité de l'eau



Le Centre des Agrobiologistes de Lorraine, récemment installé dans le quartier des Provinces, a donné rendez-vous au public pour une conférence sur l'agriculture biologique et la préservation de la qualité de l'eau.

Pour tout renseignement sur l'agriculture biologique et les produits locaux disponibles : Centre des Groupements des Agrobiologistes de Lorraine - 5 rue de la Vologne - Bat. A - 54520 LAXOU www.bioenlorraine.fr

C'est le printemps !



Le terrain communal du « jardin des 1000 fleurs » de la régie de quartier des Provinces a retrouvé sa pleine activité : on retourne, on sème et on plante des patates !

De nombreux habitants et adhérents de la régie ont répondu présents à l'invitation et ont activement participé à la sympathique plantation... en attendant la reprise des ventes de légumes prévue fin mai au jardin.

Un nouveau sentier relie désormais directement le jardin des 1000 fleurs au quartier des Provinces par le petit bois situé au bout de la rue de l'abbé Didelot.



Concours des maisons, balcons, jardins fleuris et potagers : c'est parti !

Le lancement du concours 2012 par Laurence WIESER, adjointe au Maire déléguée à l'Environnement, se déroulera samedi 5 mai à 9 h 30 salle du CVL au Village. Les services techniques donneront des conseils de plantation et présenteront le thème de l'année : les espèces grimpantes.

Zone humide du fond de Lavaux : on attend les grenouilles !

Les enfants de l'école Louis Pergaud ont activement participé à la dernière installation autour de la zone humide du fond de Lavaux.

Accompagnés des élus et des agents des services techniques, ils ont terminé les plantations nécessaires à l'agrément des abords. Le point d'eau sera un endroit privilégié d'observation des oiseaux et des insectes mais aussi, nous l'espérons, des batraciens qui pourront venir s'y reproduire au printemps prochain.



Info pratique

La restitution de compost par la Communauté urbaine du Grand Nancy aura lieu samedi 28 avril, rue de la Toulouse. 9h - 12h et 13h30 - 17h.

Bois des Fourasses et forêt de Haye : la commune de Laxou s'engage pour un classement maximum en Forêt de Protection



Poumon vert de l'agglomération nancéienne, le massif de la forêt de Haye borde notre commune sur sa partie ouest et s'étend sur une surface d'environ 10 000 hectares. Il est traversé par les autoroutes A33 et A31.

Durant la tempête de 1999, plus de 2000 hectares ont été détruits. La partie du bois des Fourasses qui borde directement Laxou est classée jusqu'au plateau de Villers-lès-Nancy en **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)** : cette partie fragile, qui subit de fortes pressions urbaines, accueille également un public nombreux qui vient s'y détendre et s'y ressourcer.

Des espèces comme les sorbiers ou merisiers, ainsi que l'aspérule odorante, la mélique uniflore ou l'anémone Sylvie y sont présentes. Trois espèces protégées y sont recensées : la laïche poilue (*Carex pilosa*), le mélampyre à crêtes (*Melampyrum cristatum*) et la violette blanche (*Viola alba* subsp. *virescens*).

Des bénéfices inestimables à protéger définitivement

Les élus laxoviens estiment que la présence d'une forêt de 300 hectares à proximité immédiate de la ville apporte des bénéfices inestimables tels que :

- **son rôle de filtre des particules** (polluants, poussières) avec la proximité du réseau autoroutier de contournement,
- **son rôle de tenue des sols**, essentiel compte tenu de sols minces et d'un sous-sol fragilisé par d'anciennes exploitations de fer,
- **son rôle de filtration des eaux**,
- **son rôle d'abri des coteaux** de Laxou et de Villers-lès-Nancy grâce au couvert forestier du plateau. La culture de la vigne a été pratiquée et aujourd'hui, des jardins en bordure de lisière permettent de maintenir un entretien et des vues dégagées sur la ville,
- **son rôle de corridor écologique** : le bois des Fourasses, en particulier, forme « un pont vert ».

Depuis 2009, et suite à la demande en 2006 d'un collectif d'associations, une procédure de classement du massif de Haye en forêt de protection, soutenue par la Commune, est engagée par les services de l'Etat.

La Municipalité, représentée par le Maire Laurent GARCIA et l'adjointe déléguée à l'Environnement Laurence WIESER, participe aux réflexions dans les groupes de travail mis en place par la Préfecture et encourage un classement maximum, comme elle s'y est engagée, aux côtés du collectif.

Un périmètre d'étude en vue du classement a été défini : il concerne, pour Laxou, l'ensemble du périmètre boisé y compris le bois de la Sapinière. Le futur Plan Local d'Urbanisme tient compte de la proximité de la forêt et propose une zone tampon de non constructibilité de 30 mètres sur les périphéries non bâties et de 15 mètres sur les périphéries déjà bâties.

Les travaux d'étude permettront de déterminer le périmètre de classement qui sera alors soumis à enquête publique, vraisemblablement début 2013. Les travaux en cours (ONF et services de l'Etat) recenseront tous les projets qui pourraient avoir un impact sur le massif et détermineront toutes les zones qu'il pourrait être nécessaire d'exclure.

Impacts du classement :

Les forêts de protection sont soumises à un régime spécial qui concerne l'aménagement, l'exercice du pâturage et des droits d'usage, le régime des exploitations, les fouilles, extractions de matériaux ainsi que la recherche et l'exploitation de la ressource en eau.

Aucun défrichage, aucune fouille, aucune extraction de matériaux, aucune emprise d'infrastructure publique ou privée, aucun exhaussement du sol ou dépôt, ne peuvent être réalisés dans une forêt de protection à l'exception des travaux qui ont pour but de créer les équipements indispensables à la mise en valeur et à la protection de la forêt.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce dossier, majeur pour notre environnement et pour notre Commune.

Inscriptions scolaires 2012/2013

Il est déjà temps de penser aux inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire !

Les inscriptions administratives proprement-dites s'effectuent du 23 avril au 1^{er} juin 2012 :

- soit en Mairie au Service Education, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30,
- soit au CILM (Centre Intercommunal Laxou Maxéville), du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

CES INSCRIPTIONS SONT OBLIGATOIRES POUR TOUS.

Certains documents sont à fournir :

- N° allocataire CAF (si vous êtes allocataire),
- Nom et N° de contrat de votre compagnie d'assurance en Responsabilité Civile.

Ecoles élémentaires		Ecoles préélémentaires	
EMILE ZOLA			
Madame RICHARD 03 83 28 52 88	Les jeudis 3, 10 et 24 mai de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h Egalement sur rendez-vous	Madame BELLOTT 03 83 27 06 88	Du lundi 23 avril au vendredi 1 ^{er} juin, sur rendez-vous
ALBERT SCHWEITZER			
Madame BONNELYE 03 83 96 56 96	Les lundis 30 avril, 7 et 14 mai de 8h20 à 15h, le mercredi 2 mai de 8h20 à 11h45	Madame CUZZOCREA-LAMBLIN 03 83 98 78 43	Les vendredis du 18 mai au 29 juin de 8h à 11h et de 14h à 16h
LOUIS PERGAUD			
Monsieur PEDOT 03 83 27 18 46	Les vendredis 11 mai de 15h à 18h, lundi 14 mai de 16h30 à 18h30, mardi 15 mai de 8h15 à 11h30 et de 13h30 à 15h	Madame VIALON 03 83 27 37 71	Les jeudis 10, lundi 14 et mardi 15 mai de 12h à 14h et de 16h35 à 18h
VICTOR HUGO			
Monsieur KRONENBERGER 03 83 27 18 45	Les vendredis 18 et 25 mai de 8h15 à 14h45 Le mercredi 23 mai de 8h15 à 11h30	Madame ZOLLINO 03 83 27 15 25	Les jeudis 24 et 31 mai, les vendredis 25 mai et 1 ^{er} juin de 12h à 12h45 et de 16h30 à 18h Egalement sur rendez-vous au 03 83 27 15 25

Pour l'inscription à l'école, les familles devront se munir des documents suivants :

- Certification d'inscription de la Mairie,
- Carnet de santé,
- Livret de famille,
- Certificat de radiation s'il y a lieu,
- Justificatif de domicile,
- 4 photos d'identité pour les enfants nés en 2008 et 2009 pour l'école préélémentaire Louis Pergaud.

Afin de simplifier les démarches pour les familles, les inscriptions scolaires et celles relatives aux activités et services périscolaires (restauration, garderie, activités liées au dispositif d'Aménagement du Temps de l'Enfant), s'effectuent en une seule opération.

En cas d'inscription en garderie périscolaire, une attestation de la CAF datant de moins de 3 mois mentionnant votre Quotient Familial CAF sera demandée aux parents.

Pour finaliser l'inscription de leur enfant en restauration scolaire, les familles non imposables à l'impôt sur le revenu devront transmettre, dès réception, une copie de leur avis de non-imposition 2012 (sur les revenus 2011) au service Education.

Formation Prévention et Secours Civiques de Niveau 1

Depuis 4 ans, la Municipalité donne l'accès à la formation aux gestes qui sauvent à tous les élèves fréquentant les écoles élémentaires de Laxou, âgés d'au moins 10 ans (âge requis pour l'obtention du diplôme européen).

Cette année encore, les enfants de CM2, sous l'impulsion de **Nathalie PARENT HECKLER**, adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires et Périscolaires, participent à une formation Prévention et Secours Civiques de Niveau 1, encadrés par des formateurs de la Croix-Rouge Française.

Connaissances théoriques et pratiques se complètent afin de leur permettre de pratiquer des gestes d'urgences : savoir protéger, alerter, éviter l'étouffement, utiliser un défibrillateur automatisé externe.

Cette formation s'est déroulée dans le cadre des activités du dispositif ATE du 27 février au 6 avril dernier.

A l'issue de 10 heures de formation, 100 enfants se verront remettre le Certificat de Compétences de Citoyen de Sécurité Civile et Brevet Européen, en présence de leurs animateurs.

Les gestes qui sauvent n'ont plus de secret pour eux !



Grâce aux premiers rayons de soleil, les exercices pratiques se font au plus près de la réalité quotidienne, avec l'utilisation de défibrillateurs en extérieur.

Carnaval en images

Vue scolaire



Activité Environnement à l'ATE

Anaïs **CHEREQUE**, animatrice au sein du dispositif d'Aménagement du Temps de l'Enfant, fait découvrir notre environnement, sa richesse et sa diversité aux enfants qu'elle encadre, en leur faisant visiter le Muséum-Aquarium, ainsi que le Conservatoire et Jardins Botaniques de Nancy.



Ils ont pu se rendre compte de l'importance de la diversité biologique mondiale, notamment au niveau de l'Amazonie, et côtoyer trois écosystèmes au Muséum-Aquarium :

- la rivière Amazone et ses poissons chats géants,
- la mangrove et ses poissons deux yeux, ses poissons archers,
- le récif corallien et son corail, ses oursins et ses poissons chirurgiens.



Quant aux visites du Conservatoire et Jardins Botaniques de Nancy, elles furent l'occasion d'approcher et d'observer des plantes qui jusqu'alors leur étaient inconnues, ou presque :

- les agrumes,
- les plantes carnivores,
- les plantes aquatiques invasives : jacinthe d'eau, chou d'eau,
- les Barbes de Vieillards : plantes épiphytes,
- les plantes médicinales : aloe vera qui soigne les inflammations, ipéca qui fait vomir, ...
- les plantes alimentaires : cacaoyer, caféier, ...

Ces deux visites ont permis aux enfants de mesurer l'importance d'assurer la préservation de toutes ces espèces végétales et animales.

Ils ont également découvert que de nombreux animaux ou encore différentes plantes ont su s'adapter à un environnement particulier. D'autres découvertes sont à venir !!!

Après la théorie, la pratique débute dans les jardins de chaque groupe scolaire.



Outils de jardinage en mains, les enfants ont commencé à préparer les jardins avant de semer radis, carottes, petits pois, salades, de planter thym, estragon, ou encore lavande, tout en écoutant les conseils avisés de **Gérard JACQUOT**, responsable d'équipe aux Espaces Verts de Laxou et de leur animatrice Anaïs.

Vivement les récoltes !

AVRIL

Du lundi 23 au vendredi 4 mai

Exposition peintures, photos et vitrail par la MJC de Maxéville - AQCLB

Hall du CILM, au Champ-le-Bœuf, entrée Libre

Du mardi 24 au samedi 3 juin

Portes ouvertes par l'association Bujinkan Dojo

Les lundis : 20h30 à 22h30

Les mercredis : 21h à 22h30

Le Ninpô Taijutsu est un art martial japonais ancien, issu d'écoles de samouraïs et de ninjutsu. Les personnes intéressées (+ de 16 ans) ont droit à 3 cours gratuits.

Dojo Victor Hugo, Boulevard des Aiguillettes

Renseignements : 06 71 42 84 71

bujinkanlaxou@gmail.com

Jeudi 26

20h30

Jeudis de Pergaud

« Elles et Molière » par la compagnie « Théâtre

sous la pluie », mise en scène Jean-Marie Leroy

Elles parlent au public de leur féminité, de leur enfance, de leur façon de vivre dans le théâtre. Elles passent de la grâce à la caricature, du sourire à la mimique, de la beauté à la grimace, à travers de petites saynètes burlesques qui relient les différentes scènes de Molière.

Tarif : 8 € et 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans

Salle Louis Pergaud - Laxou-Village

Renseignements et réservations: 03 83 90 54 88

Samedi 28

14h30

Après midi contes : « des livres dans les cordes » de Félix Turbine

Joan Jakobowski, lectrice et Emmanuel Fleitz, contrebassiste

Tout public, entrée libre

Espace Europe, Laxou-Provinces

19h

Soirée orientale avec apéro, couscous, pâtisseries orientales et musique par l'ESAF 54

Tarif : 15 € pour les adultes, 8 € pour les enfants entre 8 et 10 ans, gratuit pour les moins de 8 ans

CILM, au Champ-le-Bœuf

Renseignements : 03 83 97 03 16

esaf54@sfr.fr

Dimanche 29

16h - 18h

Concert par l'association Dynamifasol

Salle des Spectacles du CILM, au Champ-le-Bœuf

Entrée Libre

9h - 18h

Marché campagnard par la Saint-Genès Association, Métiers d'Art, Animation musicale et danses folkloriques, Restauration, Buvette, Repas

Salle Monta, Laxou-Village, Place de la Liberté

MAI

PORTES OUVERTES

Du mercredi 2 au jeudi 31

Portes ouvertes par l'Amicale Laïque Victor Hugo (ALVH)

Les lundis de 20h à 21h30 : step

Gymnase Victor Hugo, Boulevard des Aiguillettes

Renseignements : 06 11 07 07 11

alvh.laxou@gmail.com

Les mardis de 17h30 à 18h30 : judo enfants

• 18h45 à 20h : judo adolescents

• 20h à 21h30 : judo adultes

Dojo Victor Hugo, Boulevard des Aiguillettes

Les mercredis de 15h à 15h45 : éveil judo 4-5 ans

• 16h à 17h : judo enfants 6-7 ans

• 17h à 18h : judo enfants 8-10 ans

• 14h45 à 16h : multisports 6-12 ans

• 16h15 à 17h : éveil sportif 3-4 ans

• 17h15 à 18h : éveil sportif 5-6 ans

• 20h à 21h30 : gymnastique adultes

Gymnase Victor Hugo, Boulevard des Aiguillettes

Les vendredis de 17h30 à 18h30 : judo enfants

• 18h45 à 20h : judo adolescents

• 20h à 21h30 : judo adultes

Dojo Victor Hugo, Boulevard des Aiguillettes

Les samedis de 9h à 10h : karaté enfants 5-7 ans

• 10h à 11h : karaté enfants 8-13 ans

• 11h à 11h45 : baby karaté 3-5 ans

• 10h à 11h : body karaté

Dojo Victor Hugo, Boulevard des Aiguillettes

Du mercredi 2 au jeudi 31 mai

ASPTT Nancy-Laxou Section Floorball (Hockey en salle)

Initiations gratuites pour les filles et garçons de + de 16 ans :

Les lundis de 18h à 20h

Gymnase La Fontaine, au Champ-le-Bœuf

Les mercredis de 18h30 à 20h et les vendredis de 19h à 21h30

Gymnase Sadoul, Boulevard du Maréchal Foch

www.nancy-floorball.jimdo.com

Du mercredi 2 au jeudi 31 mai

Séances gratuites de découverte pour toutes les activités sportives et culturelles proposées par l'Amicale Laïque Emile Zola (ALEZ) (excepté les matinées ludiques)

• ACTIVITÉS ADULTES :

• Les mardis 20h-22h, jeudis 20h-22h : tennis de table

Gymnase Pasteur, rue du 8 Mai

• Les lundis de 20h30 à 22h : rollers

Gymnase Pasteur, rue du 8 Mai

• Les mardis et jeudis 20h15-21h15 : gymnastique

Gymnase Sadoul, Boulevard du Maréchal Foch

• Les mercredis 20h-22h : volley-ball

Gymnase de l'Europe, Avenue de l'Europe

• ACTIVITÉS ENFANTS :

4-6 ans

• Les mercredis de 13h30 à 14h30 : mini-ping

Gymnase Pasteur, rue du 8 Mai

8-17 ans

• Les mercredis de 14h à 15h30 (6-8 ans), 15h30-17h (9-12 ans) et 17h-18h30 (13-17 ans) : Tennis de table

Gymnase Pasteur, rue du 8 Mai

12-15 ans

• Les vendredis 18h15-19h15 : rollers ados

Gymnase Pasteur, rue du 8 Mai

Renseignements : alez@sfr.fr

Samedi 5

9h30 à 12h

3^e troc aux plants de printemps par le Club Local des Jardiniers de France de Laxou

Contact : 03 54 16 76 41 ou 06 86 74 01 85

Parking de la Corvée ou Salle Monta (selon la météo) - Laxou-Village

Les samedis 5, 19 et 26

14h - 17h

Initiation à la lutte par l'Association de Lutte Olympique et de Diffusion Culturelle (ALODC)

Dojo et gymnase Victor Hugo, Boulevard des Aiguillettes

Renseignements : 03 83 28 51 73

Les lundis 7, 14 et 21

16h45 - 18h

Initiation / découverte de la Gymnastique volontaire « Equilibre et Mémoire » par l'association Gymnastique Volontaire du Champ-le-Bœuf

• Lundi 14 mai

15h30 - 16h30 : venez tester votre équilibre lors d'une séance de sensibilisation

16h45 - 17h45 : portes ouvertes au cours de Gymnastique Adultes

• Lundi 21 mai

15h30 - 16h30 : la mémoire s'entretient, venez découvrir les mécanismes de mémorisation

16h45 - 17h45 : portes ouvertes au cours de Gymnastique Adultes

Salle de Chorégraphie du CILM, au Champ-le-Bœuf

Contact : 06 18 99 53 95 - grass.daniel@orange.fr

Du mercredi 9 au samedi 19

Exposition artistique « Bleu » par l'Académie Léon Tonnelier

Hall du CILM, au Champ-le-Bœuf

Entrée libre

Mercredi 9

20h30

« La Nuit des Reines ou comment Henri III a viré sa cuti » de Michel HEIM par la Compagnie Incognito

Salle Pergaud, Laxou-Village

Samedi 12

15h30 à 17h

Académie Léon Tonnelier

16h-17h : récital Poésie Musique

Salle des Spectacles, CILM au Champ-le-Bœuf

Entrée libre

Samedi 12

Départ à 9h

Découverte du parcours de santé et de ses contre-allées par l'association World Trailander

Complexe sportif Gaston Lozzia
Renseignements : 06 15 55 62 95
girardjf@gmail.com

20h30

Soirée dansante par l'association 3et4. Danse de couples

Renseignements : 06 84 28 51 27
Salle Colin, Laxou-Provinces

Samedi 12 de 9h à 19h et dimanche 13 mai de 8h à 19h

Tournoi des trois Villes par le Cercle d'Escrime de Laxou, quatrième édition

Gymnase de l'Europe, Laxou-Provinces
Entrée libre

Lundi 14

14h à 18h

Exposition Patchwork, par Laxou Point Rencontre
Exposition des ouvrages, technique du patchwork, du boutis, de la broderie...

Salle Monta, Laxou-Village, entrée libre

Mardi 15

Marche par l'association Sac au Dos

Rendez-vous à 11h45 sur le parking de la salle Colin, Laxou-Provinces pour covoiturage
Marche à Sexey-aux-Forges de 7 km et de 11 km

Du mardi 15 au vendredi 25

Portes ouvertes de la Gymnastique Volontaire de Laxou

Les mardis : de 8h45 à 9h45 et de 10h à 11h

Les mercredis : de 10h30 à 11h30

Les vendredis : de 10h à 11h et de 11h à 12h

Gymnase Pergaud, Laxou-Village
Renseignements : 06 82 56 40 99

Mercredi 16

9h à 11h

Café débat autour du thème de l'alphabétisation par l'ESAF 54

1 rue de la Meuse, au Champ-le-Bœuf
Entrée libre

10h à 17h

Portes ouvertes par la Société de Tir de Laxou : découverte, initiation

Stand de tir de Laxou, rue du Stade

Jeudi 17

à partir de 8h

Vide-greniers organisé par le Conseil de Proximité du Village

Renseignements : videgrenierlaxou@hotmail.fr
Place de la Liberté

Jeudi 17

9h à 12h

découverte du Mini-Tennis par le Well Tennis Club
Pour les enfants de 4 à 6 ans

113 boulevard Emile Zola

Vendredi 18

20h30

Festival de Chant choral par « Chœur Swing » et « Faridol »

Avec la participation de chorales étrangères
Renseignements : 03 83 40 36 05
CILM, au Champ-le-Bœuf, entrée libre

Dimanche 20

9h à 17h

Portes ouvertes avec initiation au tir à 10 m par la Société de Tir de Laxou

Rue du Stade, la Sapinière

« Une fleur, un habitant » organisé par la Régie de Quartier des Provinces

12h : repas, tarif : 2 €

16h : les habitants sont invités à venir fleurir les massifs du quartier

Les fleurs sont fournies

Renseignements et inscriptions : 03 83 90 93 02
Salle Colin, Laxou-Provinces

Du lundi 21 mai au samedi 2 juin de 9h à 19h

Exposition « Fil en Aiguilles »

Hall du CILM, au Champ-le-Bœuf, entrée libre

Du lundi 21 au vendredi 25

18h

Concert de classes par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement de la Musique (APEM)

• Mardi 22 mai à 20h : Concert Musiques Actuelles

• Mercredi 23 mai à 20h : Concert orchestre et ensembles

• Vendredi 25 mai à 20h : Concert des classes de Piano

Espace Europe, Laxou-Provinces

Lundi 21

18h15 et 20h15

Découverte initiation au yoga par l'Association « Subtil »

Salle Caurel, Laxou-Provinces

Renseignements : 06 24 29 54 89

Mardi 22

14h à 17h

Laxou Point Rencontre : expositions et visites de l'atelier

Hall de la salle Pergaud, Laxou-Village

Samedi 26

14h à 16h

Concours de dessin par le Cercle des Arts

Pour les enfants de 6 à 13 ans, matériel fourni.

Salle 13 au CILM, salle Monta Laxou-Village et salle Caurel Laxou-Provinces

14h à 19h

Cours de danses standard et latines par l'association Cap Danse

CILM, au Champ-le-Bœuf

Renseignements : 06 71 61 53 82
capdanse@wanadoo.fr

Du mardi 29 mai au vendredi 1^{er} juin

Exposition photos par l'ESAF 54

Portraits de Femmes de Clément Martin avec présentation des ateliers Femmes

1 rue de la Meuse, au Champ-le-Bœuf

Dimanche 27

Les Fourasses, 36^e course pédestre dans Laxou, par l'association « Les Fourasses »

• 9h15 : enfants nés en 2003 et après

- distance 400 m

• 9h30 : enfants nés en 2001/2002

- distance 800 m

• 9h45 : enfants nés en 1999/2000

- distance 1500 m

• 10h : course des AS pour les + 16 ans

- 10 km

• 11h15 : course populaire pour les + 14 ans

- 3,5 km

• 8h30-9h30 : randonnée libre – 10 Km

Tarif de l'engagement :

- Courses jeunes : 3 €

- Course populaire : 5 € et randonnée : 6 €

- Course des as : 6 € (majoration de 2 € si inscription le jour de la course)

Renseignements et inscriptions au 03 83 98 20 33, les 23, 24 et 25 mai (18h-19h30), 26 (9-12h/14h-18h) et 27 dès 8h ou sur fourasses@orange.fr

Complexe sportif Gaston Lozzia, à la Sapinière

JUIN

Samedi 2 et dimanche 3

14h - 19h

Ouvertures d'ateliers d'artistes

Renseignements : Service Sports Culture Jeunesse - 03 83 90 54 88 - contact@laxou.fr

13h - 18h

Stade de danse africaine par l'association Tendanse

Tarifs : 45 € (adhérent) ; 50 € (non adhérent)

Contact : 06 34 72 04 17 ou tendanse@gmail.com

Salle Colin, Laxou-Provinces

Dimanche 3

à partir de 8h

Tournois des Chiffres et des Lettres par la Saint-Genès Association. Début du tournoi à 9h30.

Salle des Spectacles du CILM, au Champ-le-Bœuf

Renseignements : 03 83 96 64 20

17h

Concert par les chorales « Chœur Swing » et « Faridol »

Espace Europe, Laxou-Provinces, entrée libre



AVRIL

21 au 6 mai

Exposition photo « De mains d'Hommes » de Sandra Vanessa LIEGEOIS

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion
Renseignements : 03 83 28 71 16 - Entrée libre

25

10h

Bébé bouquine

Bibliothèque-Médiathèque du Champ-le-Bœuf
Entrée libre

Heure du Conte : A livre ouvert

15h : jusqu'à 5 ans 16h : à partir de 6 ans

Bibliothèque-Médiathèque du Champ-le-Bœuf
Renseignements : 03 83 96 47 90 - Entrée libre

18h

Les Rendez-vous « Mon cinéma » : rencontre-débat autour de films

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion
Renseignements : 03 83 28 71 16 - Entrée libre

MAI

4

17h - 19h

« La teuf des ados » par le Comité des Fêtes du Champ-le-Bœuf

1 ticket = 1 entrée + boisson + goûter

Salle des banquets du CILM, au Champ-le-Bœuf
Renseignements : 06 82 83 67 55

5

14h30

Club de lecture

Daniel PENNAC : Journal d'un corps

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion
Renseignements : 03 83 28 71 16 - Entrée libre

8

11h

67^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Square du Souvenir Français, Parc de l'Hôtel de Ville Pol Choné

10

Cinéma

17h30

Les Pirates ! Bons à rien, Mauvais en tout

20h30

Les infidèles (L'infidélité vue par 7 réalisateurs.)

(1) Salle Pergaud, Laxou-Village

15

18h : Cinéma

Les Pirates ! Bons à rien, Mauvais en tout

(1) CILM, au Champ-le-Bœuf

19

20h

Soirée dansante années 70-80, par l'Association de Lutte Olympique et Diffusion Culturelle

Espace Europe, Laxou-Provinces

Contact : 03 83 28 51 73 ou karim.qribi@hotmail.fr

Entrée libre

21 au 06 juin

Exposition de travaux manuels par l'Association de Fil en Aiguilles

Hall d'exposition du CILM, Champ-le-Bœuf

Contact : 03 55 20 05 06

24

20h30

Jeudis de Pergaud « Lysistrata »

Pièce présentée par la Compagnie INCOGNITO, d'après Aristophane.

(2) Salle des Spectacles du CILM, au Champ-le-Bœuf
Réservations : Service Sports, Culture, Jeunesse : 03 83 90 54 88 ou contact@laxou.fr

25

20h

Rendez-Vous Nature : Les oiseaux de nos parcs et jardins

Salle Pergaud, Laxou-Village - Entrée libre

Renseignements : www.laxou.fr

26

9h à 19h

30 ans du club par l'association Sportive Laxovienne de Billard : un tournoi par équipes sera organisé. A 17h démonstration de billard artistique suivi de la remise des prix et d'un vin d'honneur.

CILM, au Champ-le-Bœuf - Entrée libre

Contact : 06 72 74 04 73 ou morel.bnc@wanadoo.fr

20h30 à minuit

Concert au profit de l'Association « Ecole Secours de Laxou » en faveur d'actions dans le domaine éducatif au Togo. Avec la chorale « Chante la vie »

Salle des Spectacles du CILM, au Champ-le-Bœuf

Renseignements : 06 73 07 89 49

JUIN

5

Cinéma

18h

Le chat Potté

CILM, au Champ-le-Bœuf - Tarif unique à 4 €

7

Cinéma

17h30 et 20h30

programmation en cours

(1) Salle Pergaud, Laxou-Village

9 au 10

10h à 17h

Tournoi de foot avec différents clubs de la région par l'Association Football Laxou Sapinière

Samedi : catégorie U6, U7, U8, U9, Dimanche : catégorie U13. Restauration sur place

Contact : 06 80 64 49 76 ou annieromain99@wanadoo.fr

Complexe sportif Gaston Lozzia - Terrain 1 et 2

14

18h

Auditions d'orgue et guitare par la MJC de Maxéville - A.Q.C.L.B.

Salle des Spectacles du CILM, au Champ-le-Bœuf

Entrée libre

15

20h

Rendez-vous Nature : Chasseurs d'orage

Salle Pergaud, Laxou-Village - Entrée libre

Renseignements : www.laxou.fr

16

14h

Fête du judo par la MJC de Maxéville - A.Q.C.L.B.

Complexe Léo Lagrange - Entrée libre

Renseignements : 06 98 66 73 96

16 au 17

10h à 17h

Tournoi de foot avec différents clubs de la région par l'Association Football Laxou Sapinière

Samedi : catégorie U11, Dimanche : catégorie vétérans. Restauration sur place

Complexe sportif Gaston Lozzia - Terrain 1 et 2

Contact : 06 80 64 49 76 ou

annieromain99@wanadoo.fr

18 au 30

Exposition d'ouvrages par l'atelier des dentelles Campbovidiennes

Hall d'exposition du CILM, Champ-le-Bœuf

Contact : 03 83 98 17 89 ou

marcelle.pellerin@numericable.fr - Entrée libre

19 au 21

20h

Galas de danse par la MJC de Maxéville - A.Q.C.L.B.

CILM, au Champ-le-Bœuf, salle des Spectacles

Entrée libre

21

21h

Fête de la Musique, spectacle offert par la ville de Laxou

BARZINGAULT : Chansons festives et humour... !!

En extérieur, Place de la Liberté, Laxou-Village

21 au 22

La Maison Départementale des Personnes Handicapées ouvre ses portes au public pour faire connaître ses activités et sensibiliser au handicap

Jeudi à partir de 18h : fête de la Musique

Vendredi à partir de 10h : ateliers de mise en situation, portes ouvertes

17h : inauguration officielle suivie d'une pièce de théâtre

123, rue Ernest Albert

Contact : 03 54 50 10 69

23

14h30

Feux de la Saint-Jean et Fête du quartier par le Comité des Fêtes du Champ-le-Bœuf

Jeux pour tous, buvette, bal gratuit animé par un DJ dès 20h30 : embrasement de la chavande

Terrain de la Moselotte, au Champ-le-Bœuf

26

18h30

« Grand Concert des 30 ans » par l'association pour la Promotion et l'Enseignement de la Musique

Ce concert sera suivi par un buffet à partir de 20h30 en salle des Banquets.

Salle des Spectacles du CILM, au Champ-le-Bœuf

Renseignements : www.apem-laxou.fr ou

03 83 28 69 27 – apem.laxou@wanadoo.fr

Entrée libre

30

Fête du quartier des Provinces

14h à minuit

Buvette et restauration sur place

Parking de la salle Colin, Laxou-Provinces

Tarifs :

(1) Cinéma : 5 € et 4 € (enfants)

(2) Les Jeudis de Pergaud : 8 € et 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans



Laxou, fière de son Label UNICEF-AMF

Le Maire Laurent GARCIA et les adjointes Anne-Sophie ROY et Naïma BOUGUERIOUNE, respectivement déléguées à la Culture et à la Jeunesse, se sont rendus à la Mairie de Paris mercredi 14 mars pour assister à la 9^e Rencontre des « Villes Amies des Enfants ».

Jacques HINTZY et François LEONELLI, Président et Vice-président de l'UNICEF France, ont remis officiellement le Label Ville Amie des Enfants à notre commune, en reconnaissance des nombreuses actions portées par la Municipalité.

Cette remise solennelle s'est déroulée en présence d'Elisabeth LAITHIER, présidente du groupe de travail sur la petite enfance à l'Association des Maires de France (AMF).

Au programme de cette journée, de nombreux experts sont intervenus sur la problématique du bien-être de l'enfant, de la santé, de l'alimentation et de la parentalité avec la présence de Catherine DOLTO, médecin pédiatre, haptothérapeute qui animait une conférence passionnante sur le thème « de quoi un enfant a besoin pour se sentir bien et se construire en citoyen ? ».

Nous retiendrons également de cette 9^e rencontre des Villes Amies des Enfants la phrase de Jacques HINTZY : « Si 13 millions d'enfants français n'ont pas le droit de vote, ils ont droit à l'Avenir ».

Laxou est ainsi fière d'intégrer le réseau « Ville Amie des Enfants » fort de 800 villes dans le monde, et de 222 villes en France.

Les joies du patin !



16 jeunes laxoviens ont participé à la 2^e édition des Jeux de la Glace du Grand Nancy à la patinoire du parc des expositions, sous l'impulsion de Daniel VERHULST, adjoint au Maire délégué au Sport.

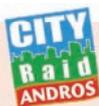
Le départ a eu lieu sur le parking de l'Hôtel de Ville où le Maire Laurent GARCIA, a accueilli et encouragé les enfants car la

plupart d'entre eux chaussaient les patins pour la première fois et découvraient la discipline. Les garçons ont beaucoup aimé le hockey, les filles le curling et l'anneau de patinage.

Tous ont passé un bon moment, encadrés par les animatrices Anne et Caroline. Daniel VERHULST et Guilaine GIRARD conseillère municipale déléguée au Sport ont rejoint les enfants à la patinoire pour les soutenir.

La manifestation s'est terminée par un goûter bien mérité et chacun est reparti avec des lots en récompense et de beaux souvenirs.

City Raid Andros



L'opération City Raid est renouvelée, en partenariat avec l'Office d'Hygiène Sociale. Cette édition est placée sous le signe du respect : « Respect de l'environnement, des hommes, des règles, Mieux vivre ensemble pour un développement durable ».

Ce parcours d'orientation civique et sportive est à destination des jeunes âgés de 10 à 13 ans : une course d'orientation se déroulera mercredi 30 mai 2012, de 9h à 17h au Parc Sainte-Marie à Nancy.

Renseignements auprès des référents ATE ou en Mairie avant le 11 mai au 03 83 90 54 88 ou contact@laxou.fr

Coup de Chapeau !



Les Femmes ont été mises à l'honneur à Laxou durant toute une semaine en mars dernier, dans le cadre d'une manifestation imaginée et orchestrée par **Anne-Sophie ROY**, adjointe au Maire déléguée à la Culture, et intitulée « Laxou Côté Femmes ».

Toutes les femmes de Laxou ont ainsi été invitées à se retrouver sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Laxou pour une photographie de groupe, ont pu assister à un petit déjeuner-débat sur le thème de la Femme et l'Entrepreneuriat et à une conférence sur l'évolution des droits des Femmes de 1789 à nos jours.

« Laxou Côté Femmes » a également permis de mettre à l'honneur, dans la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville, 10 femmes d'exception. Une exposition retraçant brièvement les moments forts de leur vie courait sur les cimaises de la salle du Conseil. **Odette BARTHELEMY**, **Candice DIDIER**, **Anne-Marie DIDIER TIESSEN**, **Nicole HOUPERT**,

Renée CHARIOT, **Suzanne HINDAHL**, **Janine JACQUOT PER-RIN**, **Ginette JUILLIERE**, **Simone MASSON** et **Anne-Marie PLA ARNOLD** ont ainsi été mises en lumière lors de cette 1^{ère} édition.

Laurent GARCIA, Maire de Laxou, a récompensé leur travail, leur talent, leur courage et leur implication en leur remettant solennellement la médaille de la ville : un moment d'émotion et de convivialité partagées.



Enfin la Halte-Garderie « Le Moussaillon » a été baptisée Halte-Garderie « **Suzanne Hindahl Le Moussaillon** » pour rendre un hommage concret à celle qui fut la première fondatrice et directrice de crèche à Laxou, en présence de sa famille, très émue.

Cette première édition devrait se décliner en 2013 sur le thème de la réalité de l'exercice d'une égalité hommes-femmes... Tout un programme !

Ethylotest obligatoire



Pourquoi ?

Devenu depuis 2006 première cause de mortalité avant la vitesse sur nos routes, l'alcool est à l'origine de 31 % des accidents mortels en France (17 % chez les Anglais et 10 % chez les Allemands). D'après les services de la Sécurité routière, si le taux légal (0,5 g par litre de sang) avait été respecté par tous, 1150 vies auraient été sauvées en 2010.

Qui ?

Les automobilistes et les usagers des deux-roues sont concernés. Les conducteurs de véhicules électriques ou sans permis devront aussi se procurer un éthylotest. Seuls les détenteurs de cyclomoteurs ne dépassant pas les 50 cm³ et 45 km/h échappent à cette obligation.

Quand ?

À compter du 1^{er} juillet 2012, automobilistes et utilisateurs de deux-roues devront obligatoirement avoir un éthylotest avec eux. Toutefois, le défaut de possession ne sera sanctionné par les forces de l'ordre qu'à partir du 1^{er} novembre 2012. Chaque contrevenant encourt une amende de la 1^{ère} classe de 11 euros.

Comment ?

Après une consommation d'alcool, il est impératif de patienter 30 minutes environ avant d'utiliser l'éthylotest. Dans le cas où un automobiliste s'autotesterait sans respecter ce délai, le résultat affiché pourrait être erroné car il afficherait un taux négatif. L'automobiliste s'exposerait alors à une suspension de son permis de conduire avec invalidation d'au moins 6 points et une forte amende.

Lequel ?

L'utilisateur de la route peut recourir aussi bien à l'éthylotest chimique - traditionnellement appelé le ballon et à usage unique - ou à l'éthylotest électronique. Le premier a une durée de validité de deux ans, coûte environ 1,50 €. Pour le second, compter entre 15 et 200 €.

Conseil pratique : penser à avoir 2 éthylotests à disposition. Ainsi, même si vous venez d'en utiliser un pour tester votre alcoolémie, vous pourrez en présenter un non-utilisé aux forces de l'ordre en cas de contrôle.





Les Pros de la souris

La première série de l'année des cours informatiques gratuits pour les seniors, commencée en novembre dernier, s'est achevée avec l'arrivée des vacances scolaires de printemps.

Au total, plus de 75 seniors ont participé à ce programme, depuis les 15 nouveaux adeptes qui se sont lancés dans l'aventure de l'initiation informatique jusqu'à ceux qui ont appris à maîtriser le travail sur la photo numérique ou l'utilisation de Word et Excel !

Une deuxième série de cours a débuté le 23 avril et durera jusque fin juin, comprenant l'initiation à Internet (qui rencontre évidemment un grand succès), l'approche du logiciel Power Point et un cours sur les questions relatives aux projets personnels.

Pierre-Yves PROTEAU, l'animateur municipal de ces cours, nous déclare : « les groupes sont très sympathiques, je suis enthousiasmé par leur très bonne entente, ils échantent bien ensemble et travaillent sérieusement en cours » et il ajoute avec un sourire « je voudrais qu'ils travaillent plus sur leur ordinateur à la maison ».

Et Gilbert ANTOINE, adjoint au Maire délégué aux seniors et Marie-Jo LIGIER, conseillère municipale, de lui faire remarquer avec humour : « Mais, Monsieur PROTEAU, les seniors ne doivent plus faire de devoirs à la maison !!! ».

Bravo à tous...

Renseignements au Centre Social Communal : 03 83 90 86 86

Précieuse Mémoire

Conserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France ou l'ont honorée par de belles actions, transmettre le flambeau aux jeunes générations, telles sont les missions et la vocation de l'association du Souvenir Français.

Dans la continuité de ce qui a été entrepris de longue date auprès des élèves de CM2 des écoles de Laxou par Marcel HOUOT résistant de Glières et René DUFOUR Président du comité de Laxou, André THOMAS, conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants et Marc BORE chargé de mission de la Base Aérienne 133, ont sensibilisé les élèves des écoles Victor Hugo et Louis Pergaud au « Devoir de Mémoire », en mars dernier.

Récits, exposés vivants et illustrés sur les deux guerres mondiales, débat avec échanges de questions (nombreuses) et réponses, c'est devant des auditoires particulièrement attentifs et respectueux que les intervenants ont eu affaire. Les jeunes élèves ont d'ailleurs spontanément rendu hommage aux Résistants en marquant une minute de silence !

Nul doute que ces jeunes écoliers se souviendront de cette matinée émouvante et du message du Souvenir Français « Il n'est pas de respect s'il n'est pas de mémoire. Il n'est pas de progrès si l'on oublie l'Histoire », et qu'ils seront nombreux à participer aux cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre !

Que leurs enseignants Fabrice USIETO et Valérie MERLE soient sincèrement remerciés pour leur totale implication.



Ecole Victor Hugo le 6 mars



Ecole Louis Pergaud le 13 mars

« **Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire** » (Voltaire)

Expression réservée aux **élus minoritaires** (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale) (textes et photo reproduits tels qu'ils ont été fournis par les auteurs).

Le budget communal pour l'année 2012 se résume à deux projets, annoncés et ré-annoncés depuis 2008 : l'aménagement du parc de l'Hôtel de Ville et la Maison de la Vie Associative et du Temps Libre.

L'aménagement du **parc de l'Hôtel de Ville**, tel qu'il a été présenté au conseil municipal du 1^{er} Mars 2012 coutera aux laxoviens **1,775 millions d'€** décomposés en 850.000€ pour l'acquisition des terrains de l'ancienne station service en 2008, près de

60.000€ pour des frais d'étude et 864.500€ pour l'aménagement proprement dit.

La création de la **Maison de la Vie Associative et du Temps Libre** coûtera **794.270€** dont 60.000€ pour des frais d'étude.

Ces deux projets auront donc un **coût total de 2,570 millions d'€** si aucun dépassement ne vient gonfler ces chiffres annoncés.

La crise économique que nous

vivons actuellement n'épargne personne. Alors pourquoi persister à vouloir engager la commune sur de tels investissements? Ces deux projets porteront **l'endettement de notre commune à plus de 6 millions d'euros !!!**

Parallèlement le montant de la **subvention de fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale de Laxou diminue en 2012 de 7% !!!**

Pierre HERTZ

Pour le Groupe *Laxou Autrement*



La vie associative et plus globalement l'énergie de notre ville à été mise à l'honneur lors de la journée des femmes en Mars dernier. Nos remerciements chaleureux à toutes ces femmes qui portent la vitalité de Laxou et à celles qui ont

organisé ces moments de mises en valeurs : Anne-Marie Pla-Arnold, Françoise Taral, Marie-Louise Pincet, Thérèse Vogel et Anne Sophie Roy

L'implication remarquable de Mme Suzanne Hindahl est une illustration forte de cette énergie. Elle ouvre à Laxou la première halte garderie, espace d'éveil éducatif pour les enfants, un instrument indispensable pour permettre aux femmes de s'épanouir et de développer une carrière professionnelle et/ou s'impliquer dans la vie sociale. L'égalité homme femme, une lente progression

qu'il convient de nourrir au présent avec les femmes et les hommes de Laxou et d'ailleurs.

Nous défendons pour cela notamment une politique associative indépendante et respectée dans le cadre d'un contrat de confiance avec la Mairie.

Si les Laxoviens nous font confiance demain, nous proposerons aux associations qui le souhaitent de modifier leurs statuts et de retirer l'obligation de mettre un siège réservé à la mairie dans leurs conseils d'administration. C'est la garantie de la liberté d'expression.

Nous proposerons un cadre clair et transparent concernant les subventions municipales. L'augmentation spectaculaire cette année des subventions de certaines associations et la stagnation d'autres illustrent l'**arbitraire**. Le dernier exemple est l'attribution à une association d'une subvention de 1 500 euros sur proposition du Maire alors que la commission municipale (droite et gauche confondues) avait proposé unanimement 1200 euros .

Interrogé par un élu de notre groupe en conseil municipal, le Maire répond « Je me suis engagé à ne pas baisser les subventions d'une année sur l'autre aux associations ». **Réponse qui n'a pas de lien avec la vérité** car en 2011 cette association a bénéficié de 1200 euros !. Alors que s'annonce le printemps Laxovien, nous défendons pour les associations respect et transparence.

Comment construire une **maison des associations** sans consulter les futurs utilisateurs et leurs besoins pour une estimation de **590 000 euros ? Le Maire le fait dans une improvisation totale.**

La méthode que je défends pour demain c'est une méthode de travail efficace avec une gestion financière enfin rigoureuse, une participation citoyenne écoutée et le respect de tous.

Christophe GERARDOT

Pour le groupe des élus socialistes et républicains

www.laxou-avenir.fr

Réponse de la majorité municipale (Journal Officiel AN - Questions écrites du 30 septembre 2002- Réponse publiée au JOAN du 30 décembre 2002, page 5 291 : possibilité d'apporter des commentaires explicatifs, dans le même bulletin, sur les affaires évoquées par l'opposition),(Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale)

Rappelons tout d'abord que ces deux projets sont étalés sur plusieurs années.

Par ailleurs, le renforcement du lien social conforté par une vie associative dynamique et la préservation du site envié de l'Hôtel de Ville constituent des choix favorisant le « mieux vivre ensemble » à Laxou.

En matière d'endettement, la Ville de Laxou peut s'honorer d'un endettement en progression seulement de 6 % depuis 2008, bien inférieur aux communes de taille comparable.

Comment, concernant la Maison de la Vie Associative et du Temps Libre, accuser la municipalité « d'improvisation totale » quand dans le même temps l'opposition « claironne » partout que ce projet date de 2008... : **oui, depuis 2008, nous avons mené des études très sérieuses et économes des deniers publics, en concertation avec le monde associatif, sur la requalification d'un site existant et non d'une construction comme l'opposition le déclare.**

Enfin, la légère baisse de la subvention d'équilibre au CCAS, après une hausse importante en 2011, n'a en aucun cas entamé la qualité des services de proximité appréciés par les Laxoviennes et Laxoviens.

Marcel FRESSE, adjoint au Maire délégué aux Finances

André THOMAS, conseiller municipal délégué aux Finances

Autopartage à Laxou : une idée de bon sens qui a de l'avenir !

L'observation des comportements de mobilité fait apparaître que 85 % des déplacements motorisés sont effectués en automobile et transportent 1,1 à 1,2 personnes !

Dans ce contexte, la Communauté urbaine du Grand Nancy entend favoriser l'usage de voitures partagées, au travers notamment de services de covoiturage ou d'autopartage. **L'objectif est d'offrir un complément aux transports en commun et de faire en sorte que le parc automobile diminue.** Parmi les atouts de ces services, on retiendra le fait de **limiter l'impact environnemental de l'automobile en ville, fluidifier le trafic, favoriser l'intermodalité...** mais aussi et surtout pour l'utilisateur : pouvoir disposer d'une voiture uniquement quand il en a besoin.

Par une délibération du 21 septembre 2011, le Conseil Municipal de Laxou a confirmé également la volonté municipale de faire bénéficier les laxoviens de ces services.

Deux systèmes sont à votre disposition :

- **AUTOPI** : **AUTO**mobile en **P**artage **I**ntelligent. Ce service propose plusieurs types de véhicules thermiques en fonction des besoins, de la citadine au monospace en passant par le petit utilitaire. Les voitures sont en libre-service et accessibles 24h/24, 7j/7. Il faut réserver le véhicule sur Internet ou par téléphone et quatre formules d'abonnement sont proposées selon la fréquence d'utilisation.

Le véhicule emprunté à une station devra être rapporté au même endroit, garantissant un stationnement préservé.



Renseignements :
www.autopi.fr et agence : 5, rue de la Monnaie à Nancy

Mercredi 2 mai à 20h30

RÉUNION D'INFORMATION SUR L'AUTOPARTAGE

En présence du Maire Laurent GARCIA et de la Conseillère Communautaire déléguée aux Mobilités Claudine GUIDAT, les jeunes dirigeants des deux entreprises AUTOPI (Thomas PEIGNARD) et CityMov' (Thomas FRIEDERICH) vous présenteront les modalités d'usage de leurs véhicules en libre-service. **L'autopartage n'aura plus de secret pour vous !**

Salle Monta au Village

- **CITYMOV'**. Ce concept d'autopartage « One Way » consiste à emprunter un véhicule 100 % électrique à une station et à le déposer à une autre (comme véloStan'lib). Ce service est davantage adapté aux déplacements de courte durée. **Aucune réservation préalable n'est nécessaire** mais vous pouvez, par téléphone ou Internet, connaître la disponibilité des véhicules les plus proches.



Renseignements :
www.citymov.lu et boutique : 116, rue Saint-Dizier à Nancy

Notre ville dispose d'ores et déjà de places dédiées pour ces deux types de véhicules :

- l'une en bas du parc de l'Hôtel de Ville
- l'autre au Village sur le parking du Cimetière.

Ça s'est passé à Laxou !



Concert de Dynamifasol, le 25 mars



Inauguration du Marché Fermier, le 14 mars
Laxou Village



Remise de la médaille de l'Ordre nationale du
Mérite à Claude Hingelin, le 17 mars



Tournoi national de la bergamote, le 27 mars



Assemblée Générale de l'Association du
Comité de Jumelage de Laxou, le 3 avril



Challenge de basket Batigère, le 13 mars



Fête de la crèche familiale, le 29 mars



Remise des Palmes Académiques à Jean Caillet
le 3 mars